



Synthèse de la réunion publique d'ouverture

jeudi 17 mars, 20h-23h30

Salle Jacques Brel

5, rue du Commandant Maurice Fourneau

Interventions de Mme BRÉVAN, de M. BLAZY, de M. LEYRIT, de M. BLANC

Madame Claude BRÉVAN, présidente de la Commission particulière du débat public (CPDP), accueille le public et présente le déroulé de la soirée. Elle précise qu'il y aura plusieurs temps de discussion avec la salle. Elle demande aux orateurs autant de concision que possible.

M. Jean-Pierre BLAZY, député-maire de Gonesse, esquisse un court historique du Triangle de Gonesse. Après plusieurs études et projets successifs, le choix des élus s'est porté sur un projet compact, économe en terres agricoles, transversal entre les deux départements. M. Blazy évoque la création de la ZAC du Triangle de Gonesse, qui pourrait être approuvée par le Conseil d'administration d'ici l'été 2016. Il rappelle que sa commune se trouve sur le corridor aéroportuaire de Roissy-Le Bourget. Plusieurs projets ont été lancés sur ce territoire par l'État et M. Blazy défend une complémentarité des projets plutôt que leur concurrence. Enfin, il tient à rassurer les agriculteurs en rappelant les engagements pris : un « carré vert » de 400 ha ; un périmètre régional d'intervention foncière de 725 ha ; la possibilité de créer une ZAP.

M. Blazy attend qu'EuropaCity fasse la preuve, au cours du débat, de son exemplarité en matière de développement durable. Il compte sur ce projet pour réaliser un nouveau pôle touristique et culturel, ce qui apporterait au territoire un supplément d'attractivité.

Il insiste sur la nécessité d'une offre culturelle accessible à tous, avec des tarifs modérés. C'est, selon lui, le gage de la réussite populaire du projet.

M. Christian LEYRIT, président de la Commission nationale du Débat public (CNDP), rappelle les origines du débat public, depuis le Sommet de Rio en 1992. Il cite ensuite les résultats d'un sondage Sofres qui confirme l'attente importante des citoyens quant à leur participation aux décisions. Il rappelle les missions de la CNDP : débattre en amont de la décision ; mobiliser des publics variés en allant à la rencontre des citoyens ; disposer d'une information et d'une expertise complètes ; préparer l'après-débat. Il présente ensuite les valeurs de la CNDP : transparence, argumentation,

égalité de traitement, neutralité et impartialité, indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage. Il rappelle enfin que le débat public n'est pas le lieu de la décision, et que la CNDP ne rend pas d'avis, mais uniquement un bilan des arguments échangés.

M. **Yannick BLANC**, préfet du Val d'Oise, souligne le caractère exceptionnel du projet EuropaCity, son ampleur et son audace. Il précise ensuite la position de l'État, qui a approuvé la densification et l'urbanisation du Triangle de Gonesse. Deux OIN¹ et un CIN² ont été lancés, à des fins d'aménagement. Le projet EuropaCity y occupe une place essentielle. M. Blanc indique que l'État participera au débat public par l'intermédiaire de ses agents qui apporteront leur expertise. Il rappelle ensuite la série de procédures auxquelles doit se soumettre tout projet d'aménagement. Il insiste sur l'importance de cette phase préalable du débat public, qui donne à la consultation publique une transparence et une consistance qui peuvent influencer sur le fond du projet, comme l'a montré le débat sur le Grand Paris, et la manière dont les avis du public ont pesé ensuite sur la décision finale.

Madame Claude BRÉVAN présente la manière dont va se dérouler le débat. Elle précise qu'un débat public porte sur l'opportunité du projet et qu'à ce titre, rien n'est encore décidé. Elle explique quelles sont les missions de la CPDP : rencontrer de très nombreux acteurs, informer le public, favoriser la participation la plus large possible. Elle précise le rôle d'animation de la CPDP : apporter l'information, faire venir des intervenants et des experts, veiller à ce que le maître d'ouvrage réponde aux questions, rédiger enfin le compte-rendu du débat.

Elle indique que l'aire du débat a été définie sur un périmètre de 33 communes du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis dans lesquelles ont été diffusés les documents du débat. La CPDP a articulé le débat autour de deux approches, l'une portant sur le projet lui-même (commerce, culture, loisirs, tourisme,...), l'autre sur son incidence dans l'aménagement du territoire.

Mme Brévan cite une enquête réalisée par l'IFOP sur un échantillon de 1 000 personnes qui a montré que le projet était encore très peu connu ; 90% des personnes interrogées n'ont pas entendu parler d'EuropaCity. 94% pensent qu'il est important de donner la parole aux citoyens.

La présidente de la CPDP reprend le détail des réunions et des ateliers thématiques ; présente les deux dispositifs innovants : le DP-Bus, bus du débat itinérant et connecté, et le dialogue 3D qui permettra à trois panels de 100 citoyens de s'exprimer à trois échelles du territoire ; rappelle les deux conférences-débats au cours desquelles interviendront des experts désignés à la fois par la CPDP, le maître d'ouvrage et le public ; revient ensuite sur les modes d'expression du public, sur le site internet du débat et sur la modération nécessaire au bon déroulement des échanges.

1

¹ Opération d'intérêt national

2

¹ Contrat d'intérêt national

Expressions et réactions du public sur les modalités du débat

la question de l'opportunité

Un intervenant regrette que des membres du Gouvernement et le Préfet de Région aient apporté leur soutien au projet avant même le débat public, qui doit porter sur l'opportunité d'un projet. Sa première question concerne les lieux des réunions : il demande pourquoi 11 réunions sont prévues dans le Val d'Oise, contre 4 seulement en Seine-Saint-Denis. « *Pour quelle raison, ce déséquilibre entre deux départements du territoire le plus directement concerné ?* » Il demande, soutenu par une autre intervenante, qu'une réunion se tienne à Paris.

le saucissonnage des projets

Il déplore ensuite, comme l'a fait l'Autorité environnementale dans son récent avis, le **saucissonnage des projets**. « *Nous posons la question : pourquoi le débat public ne porte-t-il que sur EuropaCity et non sur l'ensemble du projet de ZAC, y compris la gare de la ligne 17 ?* » Il regrette que l'enquête publique de la ligne 17 Nord commence en avril, pendant ce débat public. « *On voudrait épuiser les citoyens bénévoles que nous sommes et étouffer la démocratie, on ne s'y prendrait pas autrement.* »

Un deuxième intervenant dénonce à son tour ce saucissonnage et engage le public à lire l'avis de l'Autorité environnementale sur les divers projets d'aménagements du Triangle de Gonesse. Il évoque le **reconversion de l'usine d'Aulnay**, à considérer également dans les échanges. « *J'insiste auprès de Christian LEYRIT, dit-il, sur l'intérêt de pouvoir aborder ces sujets lors de chacune de nos réunions et de ne pas les écarter, car ils sont indispensables et conditionnent EuropaCity.* »

quel argent public ?

Un intervenant note que **beaucoup d'argent public sera investi dans le projet**, contrairement à ce qui est annoncé.

attention à la sémantique

Cette personne récuse le terme de densification urbaine : « *Il s'agit d'une **expansion urbaine par artificialisation de sols agricoles*** », classée, précise-t-il, dans les nouveaux indicateurs négatifs de richesse par le Comité stratégique auprès du Premier Ministre.

l'agriculture, un vrai sujet

« *L'**agriculture est un sujet à part entière**, affirme une intervenante, avec des enjeux sociétaux, de lien social, d'économie, des enjeux climatiques.* » Elle demande qu'un atelier soit consacré à l'agriculture et aux projets alternatifs.

questions de méthodologie

Elle interroge aussi la méthodologie du débat : « *L'**impact économique, l'impact social, l'impact environnemental sur l'ensemble de l'Ile-de-France, où sont-ils abordés ?*** » Une autre personne regrette que le **débat soit découpé par thématiques**, car cela empêche le public, selon lui, de s'emparer lors de chaque réunion de tous les sujets qu'il souhaite aborder.

Mme BRÉVAN justifie la méthode choisie par la volonté d'approfondir chaque thématique et de la traiter dans le détail. Elle considère qu'un travail de fond sur toutes les questions importantes ne peut se faire en quelques minutes au cours d'une réunion publique générale ; il s'agirait plus de communication que de débat. Elle rappelle l'existence du site internet où toutes les questions peuvent être posées. La présidente de la CPDP souligne que les réunions ont été prévues en fonction de la proximité du projet avec les communes concernées, mais elle n'est pas opposée à organiser une réunion à Paris. À propos du saucissonnage, elle renvoie aux textes

qui régissent à la fois le débat public et le code de l'urbanisme et ne permettent pas le regroupement des projets. M. Christian LEYRIT précise que la législation actuelle est en train d'évoluer pour permettre de traiter en même temps d'un projet et des équipements qui y sont associés, de manière plus globale.

un projet d'intérêt national ?

Un intervenant s'interroge sur la dimension « **d'intérêt national** » affichée dans les présentations du projet. « *Cela ne fait-il pas croire que la projet est déjà déclaré d'utilité publique ?* » Mme BRÉVAN précise que pour la CNDP, la notion « d'impact au niveau national » est seule prise en compte ; cette personne cite la décision de la CNDP qui emploie le terme « d'intérêt national ». « *C'est l'enjeu qui est national* » précise la présidente.

quelle est la position de l'État ?

Enfin, le maire d'Aulnay-sous-Bois intervient : « Il serait bien d'avoir un point dans le débat pour dire ce que fait l'État dans le cadre du contrat d'intérêt national et des deux opérations d'intérêt national » dit-il, réclamant la présence de l'État lors des réunions intermédiaires, dans le but de préciser son rôle et sa position, afin « qu'aucun territoire ne se sente desservi ou en opposition à l'autre ».

Intervention de M. ROBERT, directeur général de l'EPA Plaine de France

M. Damien ROBERT dresse un historique du secteur du triangle de Gonesse. Il rappelle la concertation locale qui s'est tenue entre 2013 et 2015, en présence des élus des deux départements 93 et 95, et résume les enseignements qui en sont sortis : - la Plaine de France doit se développer en lien avec le Grand Roissy ; - une meilleure accessibilité au bassin d'emplois du Grand Roissy pour les habitants de la zone ; - l'attachement à l'agriculture comme patrimoine constituant du secteur mais aussi élément d'attractivité.

M. ROBERT rappelle les composantes économiques du projet du Triangle de Gonesse (quartier d'affaires et d'entreprises, sans logements), précise l'importance du volet « espaces verts », souligne que ce projet installera une continuité entre l'est et l'ouest de la Seine-Saint-Denis et qu'il est conçu comme un quartier où il sera agréable de venir travailler ou se divertir. Il compte sur la requalification de l'avenue du Parisis pour achever de rendre l'ensemble attractif.

Expressions et réactions du public à l'intervention de M. ROBERT

l'EPA ouvertement favorable au projet ?

Une personne interroge l'EPA sur sa communication positive envers le projet EuropaCity, alors que le **débat d'opportunité** vient juste de commencer. Elle critique ensuite la manière dont la concertation a eu lieu sur le territoire, sans garant, avec peu de réunions et seulement des élus de Gonesse. Elle porte un jugement sévère sur la restitution, partielle selon elle.

disparition des emplois à Gonesse

La même personne fait part des résultats d'études qu'elle a menées sur le territoire : elle fait état de la **disparition de 10 000 emplois** sur la commune de Gonesse entre 2008 et 2012. Elle demande que ces chiffres soient analysés.

un carré agricole protégé ?

Un représentant d'un groupement citoyen qui rachète des terres agricoles pour les maintenir en fermage demande à la CNDP de veiller à conserver un langage clair et précis : parler de « préserver l'agriculture » quand 270 ha agricoles sur 670 sont urbanisés crée de la confusion, selon lui. Il revient sur le « **carré agricole** » de **400 ha** et cite l'exemple de la ZPNAF du Plateau de Saclay, protégée par un arrêté et malgré tout menacée. Il s'inquiète pour le carré agricole en l'absence de protection juridique.

créer des emplois à l'ère de l'automatisation ?

Enfin, une intervenante s'inquiète de l'automatisation croissante et demande comment on pourra **créer des emplois dans ces conditions**. Elle craint également que l'affluence suscitée par le projet ne chasse la faune sauvage aujourd'hui encore présente.

M. Damien ROBERT répond que le premier bilan de la concertation n'est pas encore dressé et qu'il sera alors mis à disposition du public, de même que la réponse faite à l'Autorité environnementale. Il explique par ailleurs que l'EPA a des relations partenariales avec Alliages et Territoires, comme avec tout promoteur privé. Il précise que les questions liées à l'agriculture seront abordées en réunions ; il assure que des mesures de protection de la zone agricole ont déjà été prises et que d'autres sont en cours.

Mme Claude BRÉVAN assure à son tour que la question des emplois sera traitée.

Intervention du maître d'ouvrage d'EuropaCity, Alliages & Territoires

M. Christophe DALSTEIN, directeur du projet EuropaCity, rappelle tout d'abord l'histoire du Groupe Auchan, de ses enseignes et de son implantation dans le territoire. Il parle ensuite des évolutions sociétales et explique comment le projet s'inscrit dans ces évolutions : révolution digitale et numérique, avènement d'une société du temps libre, valeur de l'économie expérientielle, attentes fortes en faveur de l'environnement. Le projet EuropaCity, qui pourrait se concevoir comme un nouveau quartier, serait une destination touristique dont l'accès serait en partie gratuit. M. Dalstein développe les caractéristiques du projet : attractivité économique, création d'emplois, éco-responsabilité, alliage de fonctionnalités différentes (loisirs, commerces, offre culturelle, parcs à thèmes, etc.). Il explique la conception novatrice du projet, qui laisse la place à la consommation responsable, à des enseignes inédites, à une offre de loisirs inédite. Il donne ensuite son point de vue de maître d'ouvrage et présente les éléments qui ont conduit au choix de ce territoire pour y implanter EuropaCity : - le SDRIF de 2008 ouvrant la zone sud de triangle de Gonesse à l'urbanisation ; - l'opération d'aménagement portée par l'EPA présentée par M. Robert, dans laquelle viendrait s'inscrire EuropaCity ; - la desserte par la ligne 17 du Grand Paris Express permettant d'accéder au site en transports en commun ; - la volonté de relier le projet à ce qui se passera de l'autre côté de l'autoroute, à l'emplacement des anciennes usines PSA d'Aulnay, et de trouver des synergies. M. Dalstein donne quelques chiffres-clés du projet EuropaCity : nombre de visiteurs attendus, de touristes, d'emplois créés pendant le

chantier, puis après l'ouverture, dispositif de formation mis en place pour favoriser l'accès à l'emploi des habitants. Il rappelle enfin le budget du projet : 3,1 Milliards d'euros.

M. Dalstein reconnaît, à l'invitation de Mme Brévan, que rien n'est encore décidé pour le projet EuropaCity, même si certaines décisions d'aménagement du territoire ont déjà été prises.

Mme Elisabeth LAVILLE, conseil RSE pour Alliages&Territoires, présente la stratégie du groupe en termes de développement durable : - si le projet se fait, il doit soutenir le développement économique du territoire, contribuer à l'emploi et à la formation ; - il doit répondre aux attentes des habitants, pas seulement à celles des touristes venus de loin ; - il doit proposer une offre culturelle, en partie gratuite ; - il doit contribuer à la préservation de l'environnement en adoptant un fonctionnement proche des écosystèmes naturels, en particulier pour l'eau, la gestion des déchets, l'énergie. Par ailleurs, sur le plan économique, le projet prévoit d'aider les filières innovantes, de mettre en place un dispositif de formation pour pourvoir aux emplois du site ; de responsabiliser les commerces par une charte de consommation responsable. Mme Laville conclut en disant que le maître d'ouvrage doit s'engager sur le suivi de ces propositions.

Échanges avec la salle

un aménagement en faveur de l'emploi

Le président du Conseil départemental du Val d'Oise reprend l'historique du pôle de centralité en devenir autour de Gonesse, rappelant que trois SDRIF successifs ont confirmé l'ouverture à l'urbanisation du Triangle de Gonesse sous condition d'une desserte en transport en commun. Le SDRIF, souligne-t-il, a également prévu de protéger des terres agricoles. Il précise que les collectivités locales travaillent avec les services de l'État pour que cet aménagement du territoire profite aux populations riveraines, en termes d'emplois, de formation et de transport notamment. Il insiste sur la question de l'emploi, fondamentale dans cette partie de l'Île de France où le chômage des jeunes est important. « *La desserte, par la ligne 17, du Grand Paris Express et de sa gare va permettre le développement socio-économique de ce territoire, ce qui constitue un grand espoir pour Sarcelles, Villiers-le-Bel et Garges-lès-Gonesse notamment, et leur population qui fait partie de la plus défavorisée de la région Ile-de-France.* »

la destinée du corridor aéroportuaire

Il aborde enfin la question du corridor aéroportuaire dont la fonction, selon lui, est d'unir l'aéroport à la métropole. Concernant la vocation d'un tel espace, il observe que les corridors aéroportuaires deviennent, partout dans le monde, de nouveaux supports de développement économique. Roissy-Charles-de-Gaulle fait, selon lui, figure d'exception. « *Ne tournons pas le dos*, conclut-il, *à l'opportunité de créer ce pôle de centralité dans un corridor aéroportuaire qui a une évidente vocation à l'urbanisation.* »

les arguments des opposants au projet : destruction d'emplois...

Les Amis de la Terre – Val d'Oise ne sont **pas favorables à ce projet** et mettent en doute sa **capacité à créer de l'emploi**. Leur représentant s'interroge sur les 11 800 emplois prévus. EuropaCity ne serait selon lui qu'un centre commercial géant, dont la fréquentation attendue est comparable au centre commercial des 4 temps à la Défense. Il ne croit pas qu'un centre

commercial dans un territoire déjà saturé puisse apporter des emplois, mais qu'il **contribuera plutôt à en détruire**. « *Les 11 700 emplois qu'on nous promet, de quoi s'agit-il ? Est-ce que ce sont des emplois à temps plein ? À temps partiel ? D'où proviennent-ils ? C'est une question majeure dans le débat.* » Il est rejoint par un autre intervenant qui s'appuie sur l'exemple de l'aéroport de Roissy qui n'a pas tenu ses promesses. « *Je trouve illusoire de faire croire aux populations qu'un projet tel que celui-là répondra de manière systématique au besoin d'emplois de toutes les populations ?* » renchérit un conseiller régional Ile-de-France, Président du groupe EELV, qui pose également la question de **l'impact qu'aurait le projet sur les centres commerciaux voisins**. « *On doit s'interroger sur la limite de ce modèle qui non seulement détruit l'emploi et le commerce de proximité, mais détruit et déplace l'emploi d'autres centres commerciaux.* » D'autres voix s'élèvent pour exprimer l'inquiétude : « *Il y aura des emplois supprimés ailleurs.* » Certains craignent pour la nature des emplois : beaucoup d'emplois liés au commerce ne seront pas qualifiés et auront des horaires étendus (dimanches, etc.).

risque de friche industrielle

Un intervenant s'inquiète de la **création à terme d'une « friche commerciale »** et de **l'impact environnemental majeur du projet sur le territoire** (consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre...). « *La COP 21 vient de se terminer. Tout le monde a pris conscience que la terre était en train de se transformer en bouillotte. Est-ce que c'est ce type de développement qu'on doit promouvoir ?* »

pas besoin d'un nouveau centre commercial

Un conseiller municipal de Gonesse fait part de son indignation : « *nous sommes en présence d'un gigantesque centre commercial qui est des plus banals* ». Les départements 93 et 95, déjà saturés, n'en ont pas besoin, selon lui. Bétonner la zone agricole qui fait le charme de la commune de Gonesse est à ses yeux une erreur.

la culture : un alibi

« *Enfin, je ne crois pas non plus à l'alibi culturel.* » Il récuse enfin le caractère innovant du projet, et propose de se tourner vers des projets d'avenir en investissant dans les industries aéronautiques. « *La culture est un prétexte dans le dossier* » dit une autre personne.

non à la destruction de l'agriculture

Un membre de France Nature Environnement considère qu'à l'heure de la COP 21, il faut valoriser les sols vivants au lieu de les détruire. Les **zones agricoles proches de Paris sont rares et précieuses**, dit-il, elles deviendront bientôt exceptionnelles. « *Ce triangle a vocation à être le laboratoire des bonnes pratiques en agriculture et en élevage pour les vastes plaines du nord de l'Ile-de-France.* » Il propose de ne pas détruire la ressource non renouvelable des sols vivants.

Une personne s'inquiète également pour l'agriculture paysanne : « *Je voudrais montrer la responsabilité de la grande distribution (...) sur la destruction de la vie agricole et des paysans.* » De la même manière, le représentant de « Naturellement Île-de-France » considère que **80 ha dédiés au maraîchage serait un usage plus utile** pour nourrir une agglomération francilienne qui ne cesse de grossir. « *On va aller chercher la nourriture de plus en plus loin avec de plus en plus de camions sur la route. Ce n'est pas bon pour la COP21.* »

EuropaCity n'est pas inscrit dans le SDRIF

Il est enfin rappelé par un intervenant que le SDRIF ne fait pas allusion à EuropaCity.

Après ces interventions critiques et négatives, on pourrait croire que le projet rencontre une forte opposition, mais la tendance s'inverse et les personnes favorables au projet réagissent et se font entendre.

un moteur de développement économique

Une élue de Gonesse affirme qu'EuropaCity est **une opportunité pour la commune**, et qu'un investissement privé de cette importance sur le territoire ne peut se refuser. « *EuropaCity sera un pôle de destination touristique majeur avec 30 millions de visiteurs et 6 millions de touristes, qui profiteront à notre territoire sur le plan économique et à la valorisation de l'image de nos communes.* » Selon elle, **l'image du territoire en sera valorisée**, sa richesse augmentée et **de nombreux emplois seront créés** ; elle veillera à ce qu'ils soient réservés prioritairement aux habitants de Gonesse. Elle conclut en disant qu'elle soutiendra le projet en tant qu'élue, pour l'avenir de la jeunesse.

des emplois pour les habitants

Un habitant de Gonesse exprime son soutien au **projet, source d'emplois** selon lui. Il regrette que les habitants de Gonesse favorables à EuropaCity s'expriment moins que les opposants au projet.

Le Président de l'association des chefs d'entreprises Roissy Entreprises qui réunit 4 000 entreprises adhérentes considère **l'arrivée dans le secteur d'un investisseur privé porteur d'un projet ambitieux comme une chance extraordinaire**. « *On est pour.* »

pour une image revalorisée

Le président d'une amicale de Sarcelles exprime son **enthousiasme pour le projet**, capable selon lui de **changer radicalement l'image de la région**. « *Il faut qu'on aille au terme de ce projet qui est valorisant pour notre région.* » Un autre intervenant suggère qu'EuropaCity puisse devenir à la fois emblématique du Val d'Oise mais aussi donner du territoire une image positive. « *Ce projet va rendre attractif ce territoire. Il va pouvoir rendre la fierté d'appartenir à l'est du Val-d'Oise* » déclare un élu de Gonesse.

une chance pour les jeunes

Un étudiant déclare son **adhésion totale au projet**. Il considère qu'il est une **chance pour les jeunes, pour l'emploi, pour l'avenir et pour la culture**, aujourd'hui difficile d'accès. « *Quand on veut emmener des enfants visiter un musée, on est obligé de louer un car à 500 € la demi-journée. Avec un projet comme celui-là, on aura accès à un musée tout près de chez nous.* »

la culture et les loisirs à proximité

Un lycéen, membre du Conseil municipal des jeunes : « *beaucoup de logements ont été créés sans les équipements de culture, de transport, de loisir et d'emploi pour la population. EuropaCity propose tout cela.* » Un autre lycéen ajoute que les équipements de loisirs feront d'EuropaCity **un équipement original et unique**. « *C'est aussi pour cela que je suis pour ce projet.* »

pour un recrutement local

Il voudrait néanmoins avoir la certitude que les emplois créés profiteront à la population locale. Le directeur d'une école toute proche assure qu'étant donné la forte démographie et la grande proportion de jeunes dans la population, à l'heure actuelle il n'est pas possible pour tous de **trouver un emploi de proximité**. « *On déplore que la population d'ici migre quand elle a obtenu une capacité professionnelle, mais malheureusement elle ne peut pas rester sur place.* » Le projet, selon lui, créerait de l'emploi sur place et permettrait aux jeunes de rester. Il est rejoint dans son analyse par le responsable d'une entreprise de Gonesse qui emploie 650 personnes : il lui est **difficile de recruter sur place** pour des postes qualifiés et également **difficile d'attirer des salariés** à cause du manque de transports en commun. EuropaCity permettrait selon lui de résoudre certains de ces problèmes. « *On est bien à Gonesse et on a envie de s'y développer.* »

dynamiser l'économie locale au profit des habitants

Un autre intervenant ajoute : « *Ces jeunes, nos enfants, nos filles, elles ont le droit d'avancer.* » L'ancien maire d'Arnouville témoigne de la paupérisation du territoire au fil des ans. D'où l'importance, selon lui, de **développer l'économie localement et de proposer des emplois** ;

« avec ce projet, on a l'opportunité d'avoir un privé qui veut investir 3,1 milliards d'euros, et on le refuserait ? Je dirais que c'est un suicide collectif si on fait cela ». Une personne cite en exemple le Stade de France qui a fonctionné comme une « locomotive » au développement de la Plaine-Saint-Denis

d'autres aménagements dont le métro

Le maire de Surveilliers assure que l'arrivée du métro va changer complètement la vie des travailleurs du secteur et **favoriser à cet égard les économies d'énergie**. « Aujourd'hui, je rappelle qu'une personne qui n'a pas de voiture et qui veut aller travailler à Roissy ne mettra qu'une heure et demie pour faire sept kilomètres puisqu'elle doit aller jusqu'à Paris et revenir dans l'autre sens. »

Il cite l'exemple du Centre de la Mer à Boulogne qui a joué comme un moteur pour la relance du commerce local.

Alors que la fin de la réunion approche, de nouvelles craintes sont exprimées

un risque de désaffection ?

Un lycéen s'inquiète néanmoins d'une **baisse de la fréquentation** comme celle qu'il a pu constater à Aéroville. « Y a-t-il un risque potentiel qu'il puisse arriver la même chose à EuropaCity ? » Une habitante de Gonesse assure que la désaffection des centres commerciaux tient à la baisse du pouvoir d'achat, faute d'emploi. EuropaCity va apporter des emplois, selon elle.

combien d'argent public au profit du privé ?

Une intervenante demande **quelle sera la part d'argent public payée par le contribuable** au profit d'un groupe qui pratique l'évasion fiscale.

pourquoi pas sur une friche ?

Un intervenant propose que le projet soit réalisé **sur une des nombreuses friches industrielles de la région**.

priorité aux entreprises françaises ?

Un membre du conseil citoyen de Sarcelles demande quelles mesures seront prises par le maître d'ouvrage pour empêcher que des **entreprises étrangères (turques, polonaises, etc.) soient employées durant la phase chantier**.

quelle formation pour les futurs employés ?

« Il faut commencer à **former les personnes** qui vont être maçons, conduire les engins et ainsi de suite dès maintenant. Quelles dispositions les élus ont-ils prises pour cela ? Ont-ils créé des écoles, des centres de formation ? » Il ajoute : « Si vous voulez accueillir des personnes du monde entier, **encore faut-il que les gens de la région parlent des langues étrangères**. »

Enfin **M. Jérôme CHARTIER**, député, premier vice-président du Conseil régional d'Île-de-France, annonce que la région sera présente durant tout le débat, car EuropaCity est un projet d'intérêt régional. Il rappelle que la décision d'urbaniser le triangle de Gonesse a déjà été prise ; mais la fermeture du site de PSA a modifié les données du territoire. « Ce territoire a été inscrit à plusieurs schémas. Il est urbanisable. Le tout est de savoir quel projet nous allons y conduire. » Il propose de ne pas revenir sur le principe d'urbanisation et d'aller de l'avant, quitte à protéger les terres agricoles. « Veillons, comme je l'ai entendu et je trouve cela utile, à ce que les 400 ha fassent l'objet d'une définition précise. »

« Toutes les questions qui ont été posées ce soir que j'ai entendues sont des questions que je connais. Ce sont les mêmes questions que l'on retrouve à chaque projet d'aménagement et

chaque implantation. Ce sont des questions importantes auxquelles il faut des réponses. C'est normal. Cela fait partie du débat public et cela enrichit le projet » conclut M. Chartier.

Réponses du maître d'ouvrage

M. David LEBON, directeur du développement d'EuropaCity, remercie les participants pour leur énergie. Il répond sur la culture en disant que 50 000 m² dédiés à la culture, c'est l'équivalent de Beaubourg à Gonesse. Il revient sur la question des emplois et assure que les emplois affectés aux commerces sont minoritaires dans le projet (moins de 50%). Il parle de la diversité des emplois et rappelle le caractère non comparable d'EuropaCity avec une offre déjà existante : le concept est nouveau.

Il revient sur la formation et les capacités du territoire à fournir des emplois, en particulier au niveau de la maîtrise des langues étrangères : beaucoup d'habitants parlent déjà deux langues, en apprendre une troisième leur sera plus facile. Il ajoute que le fait d'anticiper sur les besoins permettrait d'adapter la formation aux futurs emplois, par le biais de la structure EuropaCity Compétences, qui aurait pour vocation de construire un réseau favorisant l'emploi local.

Il assure que la question de la participation des entreprises locales durant la phase chantier sera traitée dans les ateliers et conclut en disant que le débat public ouvre une phase d'échanges qui se poursuivra tout au long des huit années à venir.

Conclusion de Mme BRÉVAN

La présidente de la CPDP remarque que les positionnements des uns et des autres ont été plus nombreux que les questions. Elle note que la problématique de l'emploi a été essentiellement abordée. Afin de traiter tous les aspects du projet, elle invite enfin le public à participer aux ateliers, conçus pour sortir des généralités et permettre de faire des propositions concrètes. Elle remercie la salle pour sa participation.